"Un geste spectaculaire - Industries de l'acier et du charbon sous une seule et même autorité" dans Het Parool (10 mai 1950)

Légende: Le 10 mai 1950, au lendemain de la déclaration Schuman, le quotidien néerlandais Het Parool détaille les enjeux économiques et politiques de la mise en commun des industries du charbon et de l'acier de l'Allemagne et de la France.

Source: Het Parool. Vrij Onverveerd. dir. de publ. Van Norden, W.; Réd. Chef Van Heuven Goedhart, G.J. 10.05.1950, n° 1.637; 10. Jg. Amsterdam: Het Parool. "Staal- en kolenindustrieën onder één gezag", p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/un_geste_spectaculaire_industries_de_l_acier_et_du_charb on_sous_une_seule_et_meme_autorite_dans_het_parool_10_mai_1950-frc832423e-f3fc-4358-8038-55cefoofb347.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016



Un geste spectaculaire de la France

Les industries du charbon et de l'acier sous une seule et même autorité

Schuman: «Ceci rend impossible une guerre avec l'Allemagne»

(De notre correspondant)

PARIS, le 10 mai. – À la veille de la conférence des trois Grands, la France a voulu faire un deuxième geste spectaculaire. Devant la presse internationale réunie hier soir, le ministre des Affaires étrangères Robert Schuman a commenté une proposition visant à rassembler les industries du charbon et de l'acier de l'Allemagne et de la France (et de la Sarre) sous une seule et même autorité. D'autres pays (notamment les Pays-Bas) pourraient se joindre à cette organisation. Cette coopération mettrait un terme à la lutte séculaire entre la France et l'Allemagne; une guerre entre ces deux pays deviendrait impossible étant donné que leurs industries de l'armement seraient réunies au sein d'un organe commun et seraient reconverties à des objectifs pacifiques.

Les membres de la haute autorité seront désignés par les deux gouvernements et leurs décisions lieront tant les gouvernements que les industries concernées. Aucune création de trust n'est envisagée, avec son cortège de contrôle des prix et de limitation de la production. Bien au contraire: la haute autorité légalisera les prix, harmonisera et élèvera les conditions de vie des travailleurs, modernisera et élargira la production.

Le nouvel organe fera rapport de ses activités deux fois par an aux Nations unies, ce qui permet, selon la France, de garantir suffisamment la nature pacifique de ses activités. L'autorité internationale de la Ruhr demeurera et les obligations qui s'imposent ainsi à l'Allemagne restent de mise. Elles seront subsumées aux activités de ce nouvel organe.

Voilà la proposition que Bonn a immédiatement acclamée et que Londres a accueillie avec un sourcillement prudent. Les deux réactions sont compréhensibles. Cette proposition arrive après qu'une conférence entre MM. Robert Schuman et Dean Acheson a abouti à un accord temporaire quant à la politique à suivre en Indochine, dans lequel le chiffre principal n'a cependant pas encore été fixé, à savoir le montant de l'aide militaire que l'Amérique octroiera conjointement à l'Indochine et à la France. Cette proposition arrive au moment où MM. Dean Acheson et Ernest Bevin entament le débat sur le problème allemand.

De nombreuses questions

Cette proposition soulève de nombreuses questions, auxquelles la déclaration détaillée de M. Schuman n'a pas répondu. Il ne s'agira pas d'un trust, mais cela ne pourrait-il pas facilement se transformer en un organe économique dirigé contre l'Angleterre?

Il n'est pas exclu qu'un accord mutuel amoindrisse en partie la compétitivité britannique, pouvant amener la Grande-Bretagne à coopérer plus volontiers avec l'Europe. Mais il pourrait aussi en résulter un renforcement du fossé qui sépare la Grande-Bretagne du continent. D'aucuns affirment que cette proposition est dictée par la crainte de la concurrence allemande, étant donné que les prix pratiqués par certaines industries allemandes sont un tiers inférieurs à ceux de la France. C'est possible, mais la concrétisation de cette proposition signifie quoi qu'il en soit que la querelle entre la France et l'Allemagne sera tout simplement transférée à la haute autorité.

On ne peut absolument pas s'imaginer que les industries françaises aligneront sans rien dire leurs prix au niveau des prix pratiqués en Allemagne.

La déclaration du gouvernement français met fortement l'accent sur la conversion de la production sidérurgique à des fins pacifiques. Mais ces paroles ne font que susciter un nouveau doute. On peut par exemple contester que les industriels de l'armement soient seuls à l'origine des dernières guerres. D'un autre côté, la capacité militaire d'une industrie ne se trouve pas pour autant réellement réduite par le fait qu'on la



réoriente à des fins pacifiques. La dernière guerre a prouvé combien il est facile de remettre ces industries sur le chemin de la guerre.

De plus, renonce-t-on réellement à l'idée qui consiste à intégrer l'industrie lourde européenne dans le Pacte atlantique? L'objectif n'était-il pas d'avoir notre mot à dire pour notre propre système de défense? La «pacification de l'industrie européenne», cela ne sonnerait-il pas comme une capitulation face à l'intimidation russe?

Enfin, on ignore exactement ce que l'on compte faire de la Ruhr. Cette région est jusqu'ici sous le contrôle d'une autorité internationale et politique. L'intention est-elle d'affaiblir ce contrôle politique en le subordonnant au contrôle économique du nouvel organe à mettre sur pied? Pour beaucoup, cela signifierait un affaiblissement de la sécurité, car la guerre, à l'instar de la paix, est une affaire de politique. L'activité des organes de contrôle économique ne peut affecter que dans une faible mesure la prise des décisions politiques.

La déclaration dans son ensemble du ministre des Affaires étrangères M. Schuman est emplie d'optimisme, qui semble reposer sur la surestimation des facteurs économiques. Mais elle n'a peut-être pour but que de montrer au monde, ou en réalité à l'Amérique, que la France n'est pas responsable des faibles avancées de la coopération atlantique. Au moins, *L'Aube*, l'organe du parti du ministre Robert Schuman, écrit ceci à la fin de son éditorial à propos de cette proposition: «Nous sommes encore à des années-lumière de l'intégration européenne. Le monde sait désormais que la France n'en est pas responsable.» Ces mots nous fournissent-ils la clé nous permettant de comprendre cette proposition?

